



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP  
- Section des Pyrénées-Orientales -  
mail: [fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr)  
web: <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

## **CTL MARATHON et CLAP DE FIN : 13/10/2022, 14H30.**

Il s'agit bien du CTL CONVOQUE POUR LE 27/09/2022. **QUE FAUT-IL EN RETENIR?**

### **SIE DÉPARTEMENTAL**

Au 01/01/2023, il comprendra environ 70 AGENTS, soit 20 de plus que les plafonds fixés par les concepteurs du NRP. Cela peut paraître anecdotique, mais pour FO, un service avec autant d'agents, comporte des risques par les temps qui courent, dans la mesure où il n'est plus à taille humaine.

Le SIP Perpignan Réart connaît des difficultés depuis qu'il est composé de davantage d'agents, avec à sa charge, l'accueil sur la Côte Vermeille. Nous y reviendrons...

Le SIE départemental constitue un réservoir important pour les futures suppressions d'emplois. La Directrice n'a pas pu nous contredire à ce sujet.

### **TRANSFORMATION DE LA TRÉSORERIE MUNICIPALE EN SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SGC PERPIGNAN)**

Ce SGC assurera bien entendu le service aux collectivités locales. Le conseil sera assuré par un CDL. Mais voilà, ce SGC restera particulier puisqu'il assurera le service des amendes, héritage de cette ex-trésorerie. Le service « amendes » devait être adossé au SIP de Rivesaltes, mais, voilà, à ce jour on a toujours pas les logiciels qui permettraient de transférer les amendes sur un SIP.

Pour la Directrice, l'organisation actuelle de la MUNICIPALE se prête tout à fait à l'organisation d'un SGC. Certes, les amendes restent mais un inspecteur s'en va, alors même que ce service souffre d'un manque d'effectif, mais pas seulement... Le terminal de CB ne fonctionne pas toujours très bien, le premier étage du service n'est pas très lumineux, et malgré cela il est indiqué dans le document de travail officiel que les conditions de travail sont satisfaisantes. Donc, tout va bien à la Municipale. Et le SGC sera donc du pur bonheur !

### **PREMIER BILAN SUR LA MISE EN PLACE DES SGC**

Pour la Direction, il est fantastique, perfectible certes, mais tout marche.

Pour FO DGFIP, l'industrialisation des tâches participe à la perte de sens au travail, fortement ressentie par les agents. Autre problème, nos partenaires sont déstabilisés. Les frontières avec le CDL sont mal définies.

Pour la Directrice, la formation des secrétaires de mairie est LA solution.

### **CRÉATION D'UN CDL à PERPIGNAN**

Il faut être AFIPA pour postuler. Il sera recruté par le biais d'un appel national à candidature.

### **PREMIER BILAN SUITE A LA MISE EN PLACE DES CDL**

Pour la Direction, pas de souci. Les CDL sont en possession d'une lettre de mission élaborée par la DDFIP.  
Pour FO DGFIP, ils sont devenus les super EDR des SGC...

### **DÉMÉNAGEMENT DU SGC SAINT- ESTÈVE**

Cette fois-ci, c'est vrai. Le déménagement se déroulera les 7 et 8 novembre 2022. Le CTL a rendu son avis le 04/10/2022. VOTE UNANIME « CONTRE » DES OS.

En conséquence, il n'y aura plus de présence de services de la DGFIP sur Saint-Estève. C'est un évènement considérable pour cette commune de plus de 10000 Habitants.

### **BUDGET**

Sur le dernier exercice, toute notre DGF n'aurait pas été utilisée pour des raisons de technique budgétaire. FO DGFIP n'est pas habilitée à mener un audit sur celui-ci, et nous ne disposons pas non plus de droit de vote en CTL.

En tout cas, de ce que nous avons compris, c'est qu'il va falloir faire des économies de chauffage cet hiver ! Sur notre plus gros site, il sera impossible de maintenir une température homogène partout, au regard de la problématique de la façade nord.

### **ASCENSEUR sur le site du CFP COTE-VERMEILLE**

Celui-ci est neuf, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, le système d'alarme ne fonctionne toujours pas. On ne peut donc pas l'utiliser pour des raisons de sécurité. Lors du CHS du 30/09/2022, la Direction nous a fait savoir que le problème allait être résolu. Cela nous a été redit lors du CTL, et patatras, l'entreprise est venue, l'ascenseur marche, mais toujours pas le système de sécurité. À suivre...

### **TRAVAUX À PRADES**

Les agents vont devoir éventuellement travailler momentanément avec des casques anti-bruit. FO DGFIP s'inquiète toujours lorsqu'il y a des travaux de grande ampleur en présence des agents. Si la situation l'exige, le télétravail reste la variable d'ajustement. En dernier recours, il est envisagé la possibilité d'accorder des ASA aux agents. Pour l'instant, selon nos sources, les nuisances sonores ne s'inscrivent pas dans la durée. L'entreprise travaille très proprement. À suivre et à surveiller...

### **ACCÈS DES NOTAIRES AU FICHER IMMOBILIER (ANF)**

A compter du 11/10/2022 et jusqu'au 31/12/2022, toute demande de renseignement hypothécaire effectuée par le notariat, via leur logiciel de rédaction d'actes, reçoit une réponse de FIDJI et une de l'ANF, dispositif de la double commande permettant de se familiariser avec l'outil.

A compter du 17/01/2023, le notariat ne recevra qu'une seule réponse, celle de l'ANF. Dès lors, le service aura une charge de travail en moins.

La Directrice pense que cela permettra de mieux se consacrer à la tenue du fichier immobilier. Pour FO DGFIP, il sera difficile de rattraper le retard, avec cette seule mesure. Les Services d'appui à la Publicité Foncière se mettent en place et la solution est sûrement là.

Attention danger tout de même, l'ANF porte peut-être en germe la privatisation d'une mission de service public, avec des conséquences désastreuses sur le front de l'emploi, mais pas que.

### **ASSISTANT DIGITAL**

Il s'agit d'un procédé technique qui rassemble les différentes données informatiques des différentes applications patrimoniales de la DGFIP facilitant, selon la Direction, la relance des successions en automatisant les tâches de recherche.

Pour FO DGFIP, il s'agit là d'une tâche de gestion. Or, elle est confiée à un service de contrôle, en l'occurrence le PCR. P.

La situation des emplois à la DGFIP est au coeur de ce sujet. En effet, si les effectifs étaient au rendez-vous et que ce service de contrôle resterait centré sur son coeur de métier, il n'y aurait pas de sujet. Mais, là on donne une charge nouvelle au PCR, sans effectif supplémentaire, et cela au détriment du contrôle fiscal, qu'on le veuille ou non, cela est difficilement acceptable.

### **CONCLUSION**

En réponse aux liminaires des OS, la Directrice s'est exprimée ainsi :

« Oui, il y a des choses qui ne fonctionnent pas de façon optimale dans les services. On est perfectibles, mais on ne part pas de rien. On continuera à expliquer et à donner du sens. TOUT ce qui est fait a été annoncé. On exerce simplement nos missions différemment. Les agents expérimentés sont remis en cause dans leurs habitudes et certitudes quant à l'exercice de leur mission. ».

Pour FO DGFIP, le NRP à marche forcée est déjà un échec. Les agents, nos usagers et maintenant nos partenaires trinquent et pas à la bonne santé de la DGFIP !

Le dialogue social à la DDFIP 66 est plus que tendu notamment avec les deux autres OS. Nous essayons pour notre part de garder notre calme, de rester dignes et de faire preuve de respect.

La cellule médiation de BERCY intervient actuellement sur le SIP PERPIGNAN REART. Les deux autres OS ont proposé à la Direction qu'elle intervienne aussi pour le dialogue social dans le 66. Pour notre part, nous sommes restés sérieux en rappelant que FO DGFIP 66 n'était pas un service de la DDFIP. En revanche, il est clair que s'il y avait un conflit social dans notre direction, avec des revendications locales, seul un médiateur nommé par BERCY pourrait valablement négocier avec l'intersyndicale. Le dialogue social dans le 66 EST EN EFFET AU BORD DU POINT DE RUPTURE. Nous faisons tout pour qu'il n'explose pas. Si cela devait arriver, nous saurons prendre nos responsabilités.

### **DERNIÈRE MINUTE**

Dans l'attente d'une ligne conforme, un système d'alarme vient d'être positionné dans l'ascenseur de la Côte Vermeille. Il fonctionne donc à nouveau.

Des agents du CFP de Prades ont bénéficié de deux jours d'autorisation d'absence à cause des travaux qui doivent durer en principe jusqu'au 12/12/2022.